



Conseil régional de
Bourgogne-Franche-Comté
Mme la Présidente
Mme Marie-Guite DUFAY
4 Square Castan 25000 BESANCON

Dijon, le 7 décembre 2023

Madame la Présidente,

Le SNUTER-FSU BFC tient à vous solliciter sur un point très important concernant des agents travaillant dans des lycées du centre-ville de DIJON.

À la suite d'une réunion d'information syndicale, les agents du lycée Simone Veil nous ont informé et sollicité pour résoudre un problème de stationnement qui leur coûtent très cher financièrement.

En effet, mise à part pour les véhicules de service et ceux des personnels logés, l'établissement ne possède pas de places de parking suffisantes dans son enceinte et nos collègues sont obligés de se garer autour du lycée et dans les rues adjacentes.

Le problème est que ces places sont payantes et coûtent en moyenne 4€ par jour soit environ 80€ par mois pour les agents qui viennent en voiture.

Ils sont donc obligés d'aller se garer encore plus loin pour trouver une place de parking gratuite et doivent donc régulièrement parcourir, en supplément 10 à 15 min à pied et donc se lever encore plus tôt.

Les transports en commun ne correspondent pas avec leurs horaires car, comme vous le savez, les agents prennent leur service très tôt le matin ou finissent tard le soir en fonction de leur emploi du temps.

Ils nous ont informés que les places actuellement gratuites vont, à partir du 1er janvier 2024, devenir payantes également.

Ce souci de parking payant s'étendrait pour les lycées autour d'eux, comme Carnot, qui ont également la même problématique.

Vous imaginez bien, Madame la présidente, que dans le contexte actuel de hausse des prix et de perte de pouvoir d'achat, il est difficile pour ces collègues de prendre en charge ces frais de stationnement.

Nous savons à quel point vous êtes attachée au bien être des agents du Conseil Régional et vous demandons, à vous et à votre équipe, de réfléchir à une solution pour nos collègues du dijonnais, par exemple par une éventuelle participation à un abonnement pour leur stationnement.

Le Bureau du SNUTER-FSU BFC reste bien sûr à disposition pour toute information complémentaire sur cette problématique.

Comptant sur votre écoute, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations respectueuses.

M. Maraquin Yannick
Secrétaire Général du SNUTER-FSU
Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté